

Charte

Cadre d'intervention, valeurs et responsabilités

La présente charte définit le cadre d'intervention, les valeurs et les responsabilités des personnes intervenant pour le compte de Resiliam auprès des enfants devant faire face à la maladie d'un proche, au handicap ou à une situation de deuil.

Resiliam doit pouvoir s'appuyer sur un engagement fort et porteur de sens de la part de ses responsables de soutien. Ce document pose les conditions de cet engagement. L'Association dans son ensemble s'y réfère dans le cadre de sa mission.

Adaptabilité

- Nous accueillons les familles dans nos locaux et nous déplaçons en structure hospitalière ou à domicile si la situation médicale le nécessite.
- Nous nous engageons à vous recontacter dans les 24 heures et à intervenir rapidement.
- Sur demande, nous intervenons également dans les écoles, les crèches ou dans les institutions spécialisées.

Accessibilité

- Les prestations de Resiliam sont gratuites.
- Le besoin d'aide est pris en considération sans aucune discrimination.

Respect

- Nous respectons en tout temps et de manière absolue les règles strictes de confidentialité et de discrétion.
- Nous mettons un terme au processus au moment adéquat et dans les meilleures conditions possibles.
- Les interventions se déroulent dans un esprit de bienveillance, notamment envers les personnes en situation de vulnérabilité.

Proactivité

- Nous proposons notre aide lors d'un traumatisme en collaboration avec les professionnels de premiers recours.
- Nous proposons notre soutien aux personnes qui en ont besoin de manière proactive.

Partenariat

- Nous nous engageons à faire le lien entre les personnes qui signalent les situations et les différents intervenants du réseau concernés par la famille.
- Nous intervenons régulièrement auprès des équipes soignantes et éducatives.

Résilience familiale

- Nous avons pour objectif de permettre aux familles de reconstruire un nouvel équilibre en les aidant à mobiliser leurs ressources.

Communication

- Nous pratiquons l'écoute active.
- Nous délivrons en tout temps une information adaptée et conforme à la vérité.
- Nous nous préoccupons en permanence de la qualité des informations transmises et de la bonne circulation de ces informations au sein de la famille.

Engagement et responsabilité

- Nous disposons des compétences nécessaires à l'exercice de notre mission.
- En cas de besoin, nous orientons vers les thérapeutes spécialisés.
- Nous nous engageons avec la famille élargie, en référence à l'approche systémique.

Formation et transmission

- Nous suivons des formations continues.
- Nous sommes supervisés.
- Nous effectuons un important travail de développement personnel.
- Nous nous engageons à transmettre nos connaissances et notre expérience aux futurs intervenants.

Approuvée par le comité et entrée en vigueur en date du 15 décembre 2015

Modifiée par le comité en date du 8 novembre 2022

